

FORMULAIRE DE RESERVATION

Nous soussignés : M. Mme

Prénom :

Adresse complète :

Téléphone :

adresse mail :

RESERVONS AUPRES DE

L'ELEVAGE DE LA BOUTINAIS, représenté par Mme QUIRIN Agnès

2 le village cahu , 50870 PLOMB

tél : 06 45 58 23 99

le chiot de race ci dessous décrit :

Mâle Femelle de race **SAINT BERNARD** ou **DOGUE ALLEMAND**

pour les Saint Bernard variété de poil : long court

pour les Dogues allemands : couleur : **FAUVE** **BRINGE**....

né(e) le :

Nom du chiot choisi :**DE LA BOUTINAIS (pour 2025 en A)**

Un acompte vous sera demandé pour la réservation , par chèque d'un montant de 700€ minimum pour immobilisation du chiot, et sera perdu pour désistement

Pour une réservation avant naissance le chèque ne sera débité qu'après la naissance du chiot.

le solde sera à verser lors du départ du chiot

le prix TTC du chiot a été fixé à

Pour les saint bernard : à partir de 1 400 euros

Pour les dogue allemand : prix selon couleur : **PAS DE CHIOT POUR LE MOMENT**

OPTION DE FACILITE DE PAIEMENT : (me contacter au préalable) non.....Oui

la facilité de paiement est accordé en geste commercial et non obligatoire, le paiement peut donc s'échelonner en 3 fois maximum après l'acompte, à dates précises.

OPTION DE LIVRAISON (me contacter au préalable) : non ... oui ...

La livraison est faite par mes soins pour éviter tout stress du chiot lors du voyage.

le prix de la livraison est de 0,50 € du km aller retour correspondant aux frais de carburant, péages, repas et logement (si nécessaire)

le prix de la livraison devra être réglé avant le départ du chiot.

le chiot est disponible entre 10 et 12 semaines en fonction de son état de santé,

le chiot vous est réservé pendant 15 jours après la date de départ établie, soit le 20 mars 2025 au plus tard

sauf accord préalable et/ou livraison

Passée cette date, si vous n'avez pas pris possession du chiot mentionné plus haut, la vente pourra être annulée sans préavis sans remboursement.

Toutefois si le chiot était indisponible pour des raisons indépendantes de la volonté de l'éleveur (décès ou maladie), le vendeur s'engage à rembourser simplement la somme versée ou à proposer un autre chiot en fonction des disponibilités restantes à l'élevage.

Fait en double exemplaires à PLOMB, le/...../2025

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"

L'acheteur

Le vendeur